Zoom sur quelques activités

- **Commercialisation des produits agricoles :** AVI organise des bourses aux produits agricoles au niveau local, national et régional. Des acteurs des filières se rencontrent pour vendre et acheter des produits agricoles bruts et transformés ainsi que des semences.

- **Gestion de l'information sur les marchés agricoles :** AVI produit depuis 2001 le « Point sur la Situation Alimentaire au Sahel » (PSA), qui diffuse des prix et des analyses sur le marché céréalier dans 3 pays (Burkina, Mali, Niger). Au Burkina Faso, au Mali et en Guinée, des Systèmes d'Information sur les Marchés Agricoles combinent Internet et téléphonie mobile (SIMAgri > www.simagri.net).

- **Transformation agro-alimentaire :** AVI renforce les capacités d'Unités de Transformation des Produits Agricoles (UPA) composées de femmes, elles-mêmes fédérées dans des organisations assurant des activités économiques et fournissant des services au bénéfice de leurs membres.

Nous contacter

Secrétariat Exécutif d'AVI
AMASSA, BP E404, Bamako, Mali
Mohamed Haïdara, Secrétaire Exécutif
secretaire-executif@av-international.org

AcSSA - Afrique Verte Niger
Contact : Bassirou NOUHOU - Niamey, Niger
Tel + 227 20 72 22 93 - acssa-niger@afriqueverte.net

AGUISSA - Afrique Verte Guinée
Contact : Kalil KOUYATE -Kankan, Guinée
Tel + 224 628 29 39 48 - aguissa-guinee@afriqueverte.net

AMASSA - Afrique Verte Mali
Contact : Mohamed HAÏDARA - Bamako, Mali
Tel + 223 20 21 97 60 - amassa-mali@afriqueverte.net

APROSSA - Afrique Verte Burkina
Contact : Philippe KI - Ouagadougou, Burkina
Tel + 226 25 36 34 75 - aprossa-burkina@afriqueverte.net

Afrique Verte
Contact : Gilles MERSADIER - Montreuil, France
Tel + 33 1 42 87 06 67 - contact@afriqueverte.org

Suivez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/assoafriqueverte

Sur notre site : www.av-international.org

Afrique Verte *International*

Les Saheliens peuvent nourrir le Sahel

Présentation

AVI accompagne les organisations de productrices et de producteurs agricoles en Afrique de l'Ouest pour qu'elles puissent assurer leur sécurité alimentaire, défendre leur souveraineté alimentaire et faire face aux conséquences du changement climatique.

AVI et ses membres accompagnent plus de 1000 organisations impliquées dans les filières céréales, fruits et légumes, légumineuses et oléagineux.

Notre objectif est de les rendre autonomes par la professionnalisation de leurs activités dans les domaines de la production, du stockage, de la commercialisation et de la transformation de produits agricoles diversifiés.

Compétences

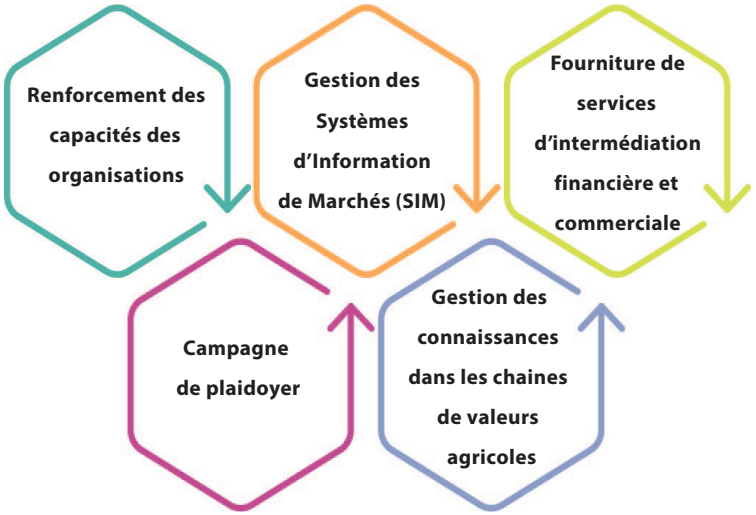

Les compétences des organisations sont renforcées afin qu'elles puissent fournir à leurs membres des services de qualité, améliorer leur position sur le marché des produits agricoles bruts et transformés et défendre leurs intérêts auprès des instances politiques.

Organisation & Fonctionnement

- **Une organisation de droit international :**

AVI, association de droit français (loi 1901), est dirigée par un Conseil d'Administration où les cinq membres sont représentés de façon égale :

- AcSSA - Afrique Verte Niger ;
- AMASSA - Afrique Verte Mali ;
- APROSSA - Afrique Verte Burkina Faso ;
- AGUISSA - Afrique Verte Guinée ;
- Afrique Verte en France.

- **Un exécutif léger aux compétences diversifiées et reconnues :**

Le Secrétariat Exécutif organise, prépare et formalise les modalités d'intervention de chacun des différents acteurs opérationnels d'AVI.

- **Une vocation d'intervention à l'échelle régionale en Afrique de l'Ouest :**

Ce dispositif permet la coordination de programmes régionaux impliquant plusieurs membres dans leur mise en œuvre.

Principaux partenaires techniques et financiers

- CCFD –Terre Solidaire.
- Agence des États Unis pour le Développement International (USAID) / West African Trade Hub.
- Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) / Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.
- Agence Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) / CEDEAO.